



Recherche en un coup d'œil

Évaluation du risque de récidive chez les délinquants autochtones de sexe masculin : bref examen de la littérature scientifique

MOTS CLÉS : *Délinquants autochtones, risque, mesures actuarielles du risque criminel, récidive*

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Pour prendre des décisions éclairées relativement aux mises en liberté et déterminer les cibles de traitement de chaque délinquant, le personnel correctionnel à l'échelle mondiale utilise des instruments actuariels qui permettent d'évaluer le risque qu'un délinquant représente pour la sécurité publique. Par le passé, ces instruments n'étaient pas utilisés dans le cas de délinquants autochtones, puisqu'ils n'avaient pas été initialement validés auprès d'échantillons d'Autochtones. Au fil du temps, des données scientifiques ont montré que les prédictions de la récidive effectuées au moyen de certains de ces instruments sont aussi valables pour les Autochtones que pour les non-Autochtones. Notre rapport examine donc les outils d'évaluation du risque ayant le plus souvent fait l'objet de recherche en vue de déterminer s'ils conviennent aux délinquants autochtones.

Ce que nous avons fait

Nous présentons un profil de délinquants sous la responsabilité du SCC issus de quatre groupes culturels ainsi qu'un examen général des documents sur la création d'instruments d'évaluation du risque. Nous avons pris en considération des études portant sur les outils d'évaluation du risque applicables à d'autres cultures autochtones, comme les Maoris de la Nouvelle-Zélande et les Aborigènes en Australie. Nous avons par la suite examiné divers instruments d'évaluation du risque ayant fait l'objet d'études approfondies et qui ont été appliqués à des échantillons de délinquants autochtones. Enfin, nous comparons ces instruments à la théorie applicable et aux résultats empiriques.

Ce que nous avons trouvé

Les délinquants autochtones sont surreprésentés dans les établissements correctionnels fédéraux par rapport à leur représentation dans la population canadienne. Selon la littérature scientifique, lorsqu'on ne s'appuie que sur le jugement clinique pour évaluer le risque potentiel, ce risque est invariablement surestimé même de la part des professionnels expérimentés. Par conséquent, si l'on se fie au jugement clinique pour évaluer le risque que présentent des délinquants autochtones, il est possible qu'on estime qu'un pourcentage important de ces délinquants présente un risque élevé. Les instruments d'évaluation du risque permettent une évaluation fiable, transparente et reproductible, tandis qu'il a été démontré que les prédictions fondées sur un jugement clinique sont à peu près aussi valables que des prédictions aléatoires. Au terme de notre étude, nous avons constaté que les

prédictions du risque faites au moyen de la plupart des indicateurs connus étaient tout aussi fiables dans le cas des Autochtones que dans celui des non-Autochtones. Comme les facteurs liés à la récidive criminelle sont les mêmes pour tous les groupes culturels, nous concluons dans le rapport qu'aucun fondement théorique ou pratique ne donne à penser que les instruments d'évaluation du risque ne permettraient pas de prédire la récidive chez les délinquants autochtones. Il a été démontré que sept instruments d'évaluation du risque bien établis permettraient de prédire la récidive d'échantillons de délinquants autochtones.

Ce que cela signifie

À l'heure actuelle, les instruments d'évaluation du risque disponibles permettraient de faire des évaluations valides quant au risque que présentent les délinquants autochtones. Ces évaluations fournissent des données utiles à l'établissement du plan correctionnel, car elles révèlent le niveau d'intensité requis pour que les services soient adaptés au risque sans empêcher le personnel correctionnel de tenir compte de facteurs culturels uniques dans le cadre d'interventions correctionnelles. La mise en œuvre d'outils d'évaluation du risque structurés et sélectionnés devrait s'accompagner d'un programme de recherche permettant de valider ces mesures auprès de groupes de délinquants autochtones sous responsabilité fédérale. Il est probable que des instruments d'évaluation du risque fondés sur des données empiriques, dans le cadre d'un processus de gestion du risque global, puissent contribuer à des résultats positifs sur le plan correctionnel.

Pour de plus amples renseignements

Harris, A. J. R., C. Cousineau, C., C. A. Pagé, P. Sonnichsen et S. Varrette (2011). *Évaluation du risque de récidive chez les délinquants autochtones de sexe masculin : bref examen de la littérature scientifique*. Rapport de recherche R-239, Ottawa, Ontario: Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir une version PDF du rapport intégral, veuillez écrire à l'adresse suivante : recherche@csc-scc.gc.ca

Préparé par : Andrew J. R. Harris, Ph.D., C. Psych.

Pour nous joindre

Direction de la recherche
613-995-3975

recherche@csc-scc.gc.ca

